



Maladie et employeur recours

Par **noun33s**, le **03/03/2014 à 16:28**

bonjour
Lorsqu'une demande de maladie professionnelle est en cours , peut t-on faire quelque choses contre un employeur qui n'a pas respecter ses obligations (pas de visite médicale , pas de protection qui aurait pu éviter la maladie...)?
Si oui , que peut t-on faire ?
Peut t-on le faire même si la maladie professionnelle n'a pas été reconnue ?
Doit t-on le faire avant ou après la décision de la CPAM concernant la maladie ?
Merci d'avance